



**Compte-rendu de la
Rencontre des élus de
Charleroi Métropole
13 février 2026**

I. LES TEMPS FORTS DE LA RENCONTRE

Ce 13 février, la Rencontre des élus de Charleroi Métropole a réuni une septantaine de personnes, issues de 27 communes différentes, afin de présenter et actualiser l'information sur les objectifs et les projets menés par Charleroi Métropole.

Ces informations sont détaillées dans une brochure [« Charleroi Métropole – Etat des lieux et perspectives »](#), téléchargeable sur le site internet.

En séance plénière, trois bourgmestres, membres du Conseil d'administration et issus de villes et communes aux réalités territoriales et socio-économiques diverses, ont pu apporter leur témoignage et leur regard sur l'intérêt de l'approche supracommunale :

- Christophe Bombled, bourgmestre de Cerfontaine
- Thomas Dermine, bourgmestre de Charleroi
- Bruno Lambert, bourgmestre de Beaumont

Parmi les éléments évoqués, on retiendra notamment :

- Le constat que certaines matières dans lesquelles les communes ont un rôle à jouer dépassent largement les frontières communales : la mobilité, le tourisme, l'énergie, les services à la population tels que l'accueil de la petite enfance ou les maisons de repos... ;
- La cohérence du bassin de vie de Charleroi Métropole comme territoire pertinent pour organiser cette coopération et planification supracommunale ;
- Le poids de Charleroi Métropole comme première ville wallonne et bassin de vie important à l'échelle régionale, belge et européenne ;
- L'intérêt pour les communes d'utiliser la supracommunalité comme outil pour travailler ensemble sur des projets qu'elles ne sont pas en mesure de porter seules. Charleroi Métropole constitue un levier de développement de projets concrets pour les communes ;
- Le constat que la frontière provinciale constitue parfois un frein à la coopération, notamment parce que les priorités ne sont pas toujours alignées d'une province à l'autre ;
- L'importance du maintien de l'indépendance et de la souveraineté des communes. La coopération supracommunale doit s'organiser sur base volontaire, au bénéfice de l'ensemble du territoire ;
- Le rappel des enjeux partagés par l'ensemble des communes autour de l'accessibilité à la formation et à l'enseignement supérieur, la création d'emplois, le maintien des services à la population... ;
- Le sentiment que la coopération supracommunale est dans un momentum important, dans le contexte de la réforme des Provinces et de l'encouragement à la fusion des communes. Les difficultés budgétaires de nombreuses communes, la diminution des financements pour les pouvoirs locaux et la redistribution de certaines compétences entre niveaux de pouvoir renforcent le besoin des communes de mieux travailler ensemble.

Dans un deuxième temps, les participants se sont retrouvés en ateliers thématiques afin d'échanger sur leurs problématiques communes, difficultés et attentes, afin de co-construire des pistes et priorités d'actions dans une approche supracommunale.

Les éléments qui ressortent de ces ateliers sont synthétisés ci-après pour chaque thématique. Ils serviront à alimenter et prioriser le plan d'actions de Charleroi Métropole pour les prochaines années.

En clôture de l'événement, le Ministre-Président wallon, Adrien Dolimont, a mis en perspective les enseignements des ateliers et les travaux de Charleroi Métropole, en lien avec les projets et réformes en cours au niveau de la Wallonie.

II. SYNTHÈSE DES ATELIERS THÉMATIQUES

EQUIPEMENTS PUBLICS D'ENVERGURE SUPRACOMMUNALE : OPTIMISER ET ANTICIPER DES BESOINS	
Problématiques partagées	Attentes vis-à-vis de Charleroi Métropole¹
Finances communales - difficulté à investir dans : • Des infrastructures lourdes (piscines, maisons de repos, crèches...) • Du matériel coûteux (balayeuses, chasse-neige, équipements techniques...) • Du personnel spécialisé (DPO, référent intégrité, expert énergie...) Freins à la mutualisation : • Besoins simultanés (ex : matériel de déneigement) • Pression locale pour “avoir son équipement” • Difficulté à répartir les coûts équitablement • Crainte de perte d'autonomie	Un rôle de coordination stratégique : • Cartographie et diagnostic des équipements (crèches, maisons de repos, infrastructures sportives, etc.) – observatoire métropolitain • Vision à l'échelle du bassin de vie sur leur répartition et leur rayonnement • Analyse croisée des projets communaux à venir (via les PST) Un rôle opérationnel ciblé : • Structuration de marchés communs (ex. : marché stock sel de déneigement, caméras, bornes électriques...) • Identification des fonctions obligatoires (ex : référent intégrité, PLANU...) et mutualisation de certains profils spécialisés • Soutien administratif et technique • Mise à disposition de compétences difficiles à financer individuellement

¹ Parmi les attentes émises lors des ateliers, un tri sera nécessairement à réaliser sur ce qui entre dans le champ d'action effectif de Charleroi Métropole et ce qui serait à prendre en charge par d'autres structures.

**DEVELOPPEMENT TERRITORIAL COMMUNAL ET DEFINITION DES CENTRALITES :
ECHANGE DE PRATIQUES ET COORDINATION DES REFLEXIONS LOCALES**

<i>Problématiques partagées</i>	<i>Attentes vis-à-vis de Charleroi Métropole</i>
Réalisation des Schémas de Développement Communaux : - Niveau de compréhension des enjeux à harmoniser - Coût élevé pour l'adoption / révision d'un SDC pour les petites et moyennes communes - Faible intérêt des citoyens pour ces sujets Définition des centralités : - Impact direct à l'échelle locale, mais difficulté des communes de faire valoir leur avis sur les zones hors centralités - Importance de réguler plus l'urbanisation, mais sentiment de perte de contrôle sur l'aménagement local - Risque de perte fiscale pour les communes rurales si impossibilité de construire hors centralités - Enjeu des zones d'habitat permanent importantes mais non identifiées comme centralité - Impact potentiel sur l'offre TEC => risque pour les populations précarisées	Mise en place d'une Commission « Aménagement du territoire » - plan d'actions du Projet de territoire - Cette commission permettrait d'assurer un rôle informatif à la demande et quand l'actualité l'impose + lieu d'échange et de mise en perspective des politiques en matière d'aménagement du territoire Information relative à l'élaboration de SDC à l'échelle supracommunale : - Intérêt : mutualisation des coûts et cohérence des objectifs - Point d'attention: calendriers et priorités à harmoniser entre les communes + prise en compte de 2 ADT et 2 Fonctionnaires-délégués sur le territoire de CM Relais des problématiques des communes rurales auprès de la région (administration et politique)

**ATTRACTIVITE ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE :
IDENTIFIER ET MOBILISER LES RESSOURCES LOCALES**

<i>Problématiques partagées</i>	<i>Attentes vis-à-vis de Charleroi Métropole</i>
• Responsabilité communale de réaliser un cadastre des gîtes, chambres d'hôtes et Airbnb (respect normes, perception taxe...) • Dans le cadre du passage des Syndicats d'initiatives aux Offices du Tourisme, comment les communes peuvent-elles valoriser leur petit et grand patrimoine ? • Comment s'appuyer sur les itinéraires touristiques transrégionaux (ex. EV3) pour maximiser les retombées économiques sur le territoire ? • Coordination de la valorisation du tourisme de mémoire (en lien avec d'autres territoires wallons) • Quid du développement du tourisme au travers des infrastructures de tourisme fluvial et fluvestre ?	Echanges de pratiques et régularité dans la perception des taxes de séjour communales Observatoire de l'offre d'hébergement touristique : • Répartition territoriale • Équilibre tourisme / résidents Soutien à l'élaboration de business models pour la gestion d'infrastructures d'accueil touristique

**TRANSITION VERS UNE ALIMENTATION LOCALE, SAIN, DURABLE ET
ACCESSIBLE : LA COMMUNE COMME ACTEUR ESSENTIEL**

Problématiques partagées	Attentes vis-à-vis de Charleroi Métropole
• Les marchés publics constituent souvent un frein au recours à des petits producteurs locaux dans les cuisines de collectivité • Inadéquation entre les besoins des cuisines et l'offre locale (souvent besoin de produits « prêts à l'emploi », non fournis par les producteurs locaux) • Difficulté logistique, infrastructurelle et financière pour apporter une réponse adaptée aux besoins des collectivités petites et grandes du territoire • L'offre locale ne suffit pas à répondre aux besoins (culture maraichère, notamment) • Les cuisines de collectivité locales constituent des vecteurs de réintégration de publics éloignés de l'emploi => leur accessibilité est importante	Adaptation des marchés publics et garanties financières • Intégrer des critères d'attribution valorisant indirectement les circuits courts • Travailler avec des budgets garantis pour rassurer les producteurs locaux et leur donner une visibilité sur les volumes. Création d'infrastructures intermédiaires (Hub) Soutien logistique et structuration des filières • Pour le transport et l'acheminement des produits locaux vers les collectivités • Pour la coordination des petits producteurs, afin qu'ils puissent répondre ensemble aux exigences de volume Accompagnement agricole (renforcement du maraichage notamment) Synergies avec les CPAS pour intégration socio-professionnelle

FORMATION ET COMPETENCES SPECIFIQUES : REPONSES MUTUALISEES AUX BESOINS COMMUNAUX EN RESSOURCES HUMAINES

Problématiques partagées	Attentes vis-à-vis de Charleroi Métropole
• Certaines compétences spécifiques sont difficiles à financer et recruter par les communes : architecte, informaticien, chargé de projet... • Besoins de formations décentralisées pour certains publics • Constats de résistance au changement concernant les compétences numériques	• Réaliser un cadastre des formations à décentraliser et à organiser conjointement pour plusieurs communes et structures • Clarifier l'offre d'accompagnement et l'expertise disponible au sein des intercommunales + identification des points de contact par thématique • Mettre en place une formation pour les managers et les équipes sur les soft skills et la résistance au changement (numérique en particulier)

BUDGET COMMUNAL : SUBVENTIONS ET FINANCEMENT DES PROJETS

Problématiques partagées	Attentes vis-à-vis de Charleroi Métropole
Les réalités budgétaires varient en fonction des communes mais celles-ci ont connu des évolutions identiques au fil des crises successives, impactant et fragilisant les finances communales : • Guerre en Ukraine, explosion des coûts de l'énergie/matériaux, augmentation des charges salariales, augmentation des dotations vers les entités consolidées... • Crise des recettes communales suite aux décisions prises à différents niveaux de pouvoir (suppression de l'indexation du Fonds des communes, non-indexation et diminution des subsides APE, réforme de la taxe sur la force motrice et l'exonération du précompte immobilier, diminution des subsides...) La diminution de la capacité d'investissement des communes pourrait avoir un impact sur l'économie locale, l'emploi et l'attractivité.	• Analyse supracommunale de l'impact de la réforme de la taxe sur les forces motrices et des déséquilibres entre communes • Mise à disposition d'un service d'ingénierie financière aux communes : recherche de nouvelles façons de financer des projets publics • Identification des thématiques à synergies intéressantes au niveau supracommunal, pouvant faire l'objet de centrales d'achat ou de développement de projets, infrastructures ou services communs.